

Espèces invasives de Franche-Comté

La Renouée du Japon - *Reynoutria japonica* Houtt.

La Renouée de Sachaline - *Reynoutria sachalinensis* (F. Schmidt) Nakai

La Renouée de Bohême - *Reynoutria x bohemica* Chrtek & Chrtkova

Nuisances induites

Biodiversité  (impact majeur généralisé)

Santé humaine  (impact nul ou quasi nul)

Economie  (impact faible)

Famille : Polygonacées
Chorologie : originaire d'Asie orientale
Type biologique : Plante vivace rhizomateuse

Synonymes usités : *Polygonum cuspidatum* Sieb & Zucc.,
Fallopia japonica Houtt.
Fallopia sachalinensis (F. Schmidt)
Ronse Decraene,
Polygonum sachalinense F. Schmidt

Noms vernaculaires : Renouée du Japon, Renouée de
Sachaline, Renouée de Bohême
Renouée Bambou

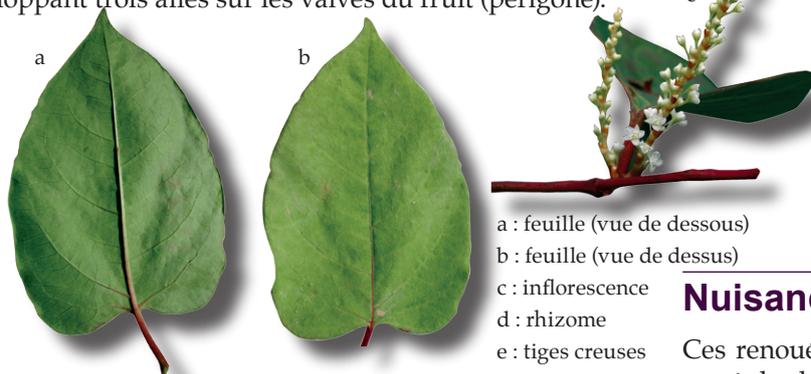


HENNEQUIN CH.

Inflorescences de *Reynoutria japonica* Houtt.

Traits distinctifs

La Renouée du Japon, la Renouée de Sachaline et leur hybride, la Renouée de Bohême sont des plantes robustes, atteignant trois à quatre mètres et développant de nombreuses tiges creuses. Les feuilles, alternes, peuvent atteindre 20 à 40 centimètres de long. Elles sont pétiolées, entourées d'une gaine membraneuse et translucide à leur insertion sur la tige (ochréa). Le limbe est en forme de cœur, tronqué à la base. Les fleurs sont groupées en panicules axillaires, petites, blanches, à cinq tépales ailés et donnent un fruit sec (akène) développant trois ailes sur les valves du fruit (périgone).



a : feuille (vue de dessous)

b : feuille (vue de dessus)

c : inflorescence

d : rhizome

e : tiges creuses



Nuisances induites

Ces renouées bambou sont capables d'envahir rapidement des berges de rivières, ainsi que des talus ou des bords de route. Elles supportent également l'ombrage de certains bois assez clairs et peuvent ainsi gagner dans des aulnaies ou des saulaies riveraines. En laissant en hiver des sols nus (son feuillage étant caduque), en limitant le développement de la flore herbacée et la régénération des arbres et arbustes, elles contribuent à l'érosion des berges, favorisent le lessivage du sol et le déchaussement de la végétation. Leur propagation sur les cours d'eau de petite taille peut provoquer des embâcles ou des ralentissements du débit. Enfin, des études réalisées par Cabi Science ont montré que de nombreux insectes disparaissent des secteurs envahis du fait de la monospécificité des milieux.

Stratégie de propagation

Ces renouées asiatiques se reproduisent essentiellement de façon végétative en France, la multiplication par graine est possible mais reste marginale. La souche traçante et robuste génère de nouvelles tiges et permettent la formation d'un couvert parfois très dense, éliminant toutes les autres espèces herbacées. Les racines déchaussées et détachées du pied d'origine peuvent se réimplanter plus loin et former un nouveau foyer d'infestation, cas très fréquent le long des rivières, mais aussi le long des chantiers, où le transport peut être effectué par les camions ou les engins. Leur incroyable

Origine et historique

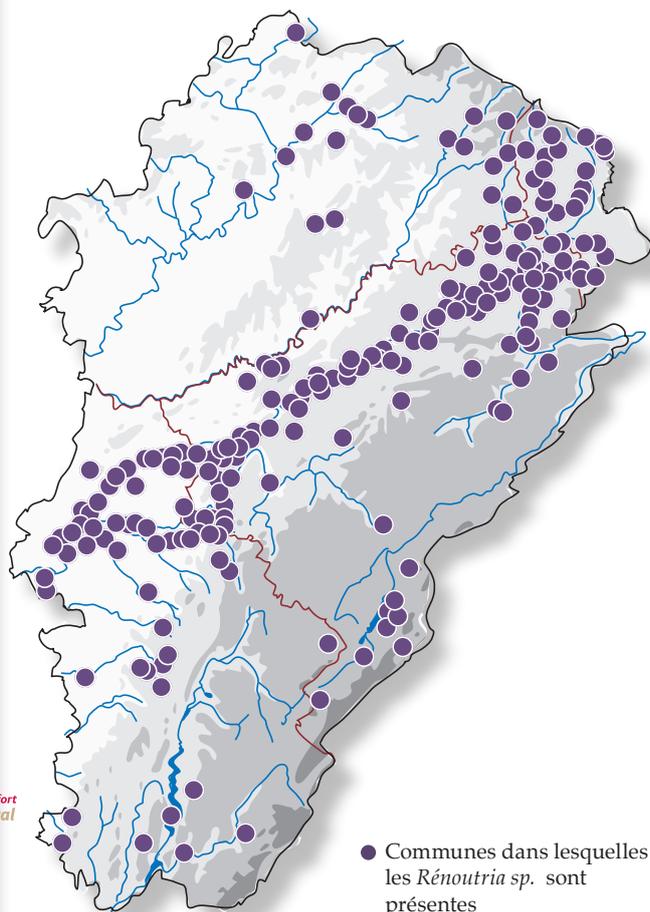
Ces renouées sont originaires de l'est de l'Asie. Elles ont été introduites en Europe comme plante mellifère, fourragère et ornementale, la Renouée du Japon au début des années 1820 et la Renouée de Sachaline dans les années 1860. Elles se naturalisent vers la fin du XIX^e siècle et deviennent invasives au milieu du XX^e siècle. La Renouée de bohème est un hybride des deux autres. Son origine peut être multiple : amélioration horticole, hybridation naturelle...

Ces plantes ont longtemps été utilisées pour l'ornement dans les jardins. Elles sont aujourd'hui nettement moins en vogue à cause de leur capacité à coloniser rapidement les espaces.

Répartition en Franche-Comté

La carte ci-dessous montre la répartition des stations de ces renouées connues du Conservatoire Botanique de Franche-Comté. La répartition réelle est très certainement beaucoup plus importante que l'image que l'on en a sur cette carte. Il est difficile de différencier ces trois espèces de renouées. Des études génétiques ont montré que les deux parents sont présents en Franche-Comté et en Suisse, ainsi que leurs hybrides.

Ces renouées asiatiques se retrouvent sur toutes les rivières et les cours d'eau de Franche-Comté, en dessous de 1100 mètres d'altitude. A l'inverse de la Renouée de Sachaline peut présente en Franche-Comté, la Renouée du Japon semble très répandue sur l'ensemble de notre région. La Renouée de Bohême est, elle, assez commune dans la Vallée du Doubs.



Milieus infestés en Franche-Comté

D'importantes populations se développent le long des cours d'eau, aux abords des forêts alluviales et dans des formations à grandes herbes. Les renouées peuvent également coloniser des fossés, des talus récemment aménagés et s'implanter également le long des routes et voies de communication (voies de chemin de fer, canaux...). Elles peuvent ainsi gagner rapidement les milieux voisins.



HENNEQUIN Ch.

Installation de *Reynoutria japonica* Houtt. sur un talus routier récemment aménagé.

Plan d'action et méthodes de lutte

Il est très difficile de se débarrasser de ces renouées exotiques. Aussi, la politique actuelle retenue est-elle plus orientée vers la prévention que l'éradication. Elle se décline en plusieurs phases : recenser les milieux infestés (cartographie), prendre en compte la présence de la plante lors de chantiers afin d'éviter la propagation ou l'exportation de la plante (sous forme de fragments) sur de nouvelles zones, enfin trouver des techniques de lutte efficaces et non polluantes pour les milieux.

Une action de sensibilisation auprès des paysagistes, des entreprises de travaux publics et des collectivités territoriales doit compléter ce plan d'action visant à contrôler la prolifération de ces renouées.



HENNEQUIN Ch.

Feuilles géantes de *Reynoutria sachalinensis* (F. Schmidt) Nakai sur un talus ferroviaire.

Références bibliographiques

- BEERLING D. J., 1990. *The ecology and control of japanese knotweed (Reynoutria japonica Houtt.) and Himalayan Balsam (Impatiens glandulifera Royle) on river banks in South Wales*. Ph. D. Thesis, University of Wales, Cardiff, U.K.
- MULLER S., 2004. *Plantes invasives en France*, (Patrimoines naturels, 62) Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 168 p.